



## **Bref'OPAL n°11 – avril 2020 –**

# **Comment adapter l'activité de nos animaleries dans le cadre de la pandémie au SARS-CoV2 (COVID-19).**

*Chers Amis de l'OPAL,*

*Nous avons l'honneur de vous proposer ce onzième numéro de notre lettre électronique Bref'OPAL, spécialement consacré au plan de continuité des activités (PCA) des EU en contexte de pandémie de COVID-19. En effet, nombre de responsables de plateformes vivo sont actuellement désemparés face à l'ampleur de la crise et de la contrainte exercée sur nos activités de zootechnie. Ce numéro propose donc une réflexion et une trame d'aide à la mise en place d'un plan de continuité des activités (PCA) adapté autant que faire se peut au contexte épidémiologique.*

*Quelles sont les contraintes principales sur nos activités imposées par un tel contexte ? Elles sont en fait multiples, la principale étant la disponibilité du personnel. Cette disponibilité dépendra des règles de confinement dictées par nos tutelles et notre gouvernement et pourra varier au cours de la crise. Le PCA devra donc s'articuler sur le pourcentage de personnel opérationnel et imposera par conséquent l'activité réalisable. Une graduation du personnel disponible pourra être envisagée, si la crise est-elle même graduable dans le temps.*

*Les autres contraintes reposent en général sur les stocks disponibles pour conserver l'activité définie par le PCA sur sa durée. Ce paramètre n'est pas évident à quantifier car il dépend de facteurs extérieurs (disponibilité des stocks chez le fournisseur, logistique de transport, logistique administrative de l'EU pour les commandes, espace disponible pour les stocks, péremptions...).*

*Même si la priorité n'est pas là, il faudra envisager les décisions en gardant à l'esprit les contraintes qu'elles imposeront lors de la reprise d'activité et d'en minimiser leurs effets autant que possible.*

*Dans cette optique, une trame de PCA telle que décrite ci-dessous pourra être proposée. Gardons en tête que nos EU ont des activités très diverses avec des conséquences sur l'établissement du PCA. Les différences de proportions entre expérimentation et élevage en sont un exemple. Dans une animalerie à forte propension à l'expérimentation, l'absence de RMO et personnel appliquant les procédures induira de facto une réduction d'activité. A l'inverse, une animalerie d'élevage devra élaborer un plan de réduction du nombre de cage pour pallier au manque de zootechniciens.*

*Enfin, une possibilité intéressante serait de scinder l'équipe zootechnique en deux et de les faire travailler en alternance (une semaine sur 2 par exemple ou en binômes) afin de minimiser la transmission du virus au sein de l'équipe (en incluant dans la même équipe les personnes vivant ensemble).*

## Plan de Continuité des Activités. (TRAME)

### 1. Objet

La Plateforme « X » a élaboré un plan de continuité de ses activités (PCA) dans le cadre de l'épidémie de coronavirus SARS CoV2.

Ce plan est susceptible d'évoluer selon le contexte exact et les directives des tutelles.

L'objectif de ce plan est de prévoir les mesures nécessaires et réalistes pour assurer un niveau minimal de prestations de qualité à savoir le maintien et les soins aux animaux, avec une dégressivité sur les autres prestations effectuées (*génotypages, pharmacologie, mise en œuvre de procédures expérimentales et d'élevages d'animaux transgéniques, importation et exportation d'animaux, etc.*).

L'équipe s'efforcera de fournir les prestations habituelles jusqu'à un certain niveau de réalisation. Ce plan a été établi en tenant compte des dispositions prises directement par notre organisation et indirectement par nos principaux fournisseurs.

### 2. Introduction

Nous avons réalisé un Plan de Continuité des Activités (PCA) qui prend en compte les risques d'absences du personnel de zootechnie liés à des restrictions éventuelles pour confinement (maladie, quarantaine), problème de transport en commun, fermeture d'écoles, confinement lié à une "clusterisation", voire couvre-feu des autorités. Différents niveaux ont été définis et sont présentés dans le graphique ci-après.

Avant ou au début de la mise en œuvre de ce plan, les ressources nécessaires à la continuité des activités ont été mises en place (vérification des stocks et délais de livraison chez nos fournisseurs pour l'aliment/litière, consommable de laverie, CO2 et EPI).

Les déchets d'activité seront stockés dans la pièce « X » à partir du moment où l'enlèvement des déchets ne sera plus fonctionnel sur le bâtiment. Vérifier la disponibilité d'un congélateur de stockage pour les cadavres.

En parallèle, une liste de personnes hors équipe de la plateforme « X » (équipe de renfort) est établie. Ces personnes, utilisatrices de la plateforme, sont choisies en fonction de leurs connaissances des procédures de zootechnie et sur la base du volontariat. L'équipe de renfort n'ayant pas la totalité des compétences requises, un minimum de personnel de la plateforme doit être présent pour le maintien de l'activité jusqu'au niveau rouge.

Le chef de projet (ou RMO) et le personnel de la plateforme gardent la maîtrise des élevages et procédures à leur charge.

Si applicable, les euthanasies pour réduction de la production d'animaux (mais conservation de toutes les lignées respirantes) seront prises après concertation entre le(s) concepteur(s), RMO et responsable de la plateforme. Les décisions d'euthanasie de masse des animaux au niveau « noir » devront émaner des tutelles pour les plateformes académiques.

Les zootechniciens et l'équipe de renfort seront autorisés si nécessaire à travailler en horaire décalé pour éviter la contamination croisée des personnes et améliorer leur disponibilité (enfants à garder en journée, trafic routier, autres obligations professionnelles...)

Lors de votre présence sur la plateforme « X », il vous est demandé d'appliquer strictement les mesures de protection individuelles recommandées, notamment les "gestes à adopter" affichés sur les panneaux d'information à l'entrée de la plateforme et rappelés en annexe de ce document. Merci de laisser au maximum les portes des bureaux/salle de pause ouvertes afin d'éviter les manipulations des poignées. Lors

des pauses et repas, il est formellement interdit de les prendre à plusieurs dans un même espace en même temps. Les personnes doivent se décaler physiquement.

### **3 Mise en œuvre du PCA**

#### **3.1. Identification du risque d'absence du personnel de zootechnie:**

Le risque d'absence du personnel se déclinera selon les 3 critères ci-dessous :

- les personnes elles-mêmes malades ou confinées ;
- les personnes totalement tributaires des transports en commun ;
- les personnes ayant des enfants en âge scolaire (lors de fermeture des crèches, écoles ou impossibilité de garde d'enfants).

L'évaluation a priori ne peut prendre en compte que les deux derniers critères : dénombrer les personnes concernées sur la durée. Une absence temporaire inférieure ou égale à 2 jours consécutifs n'entraînera pas un passage au niveau suivant.

#### **3.2. Organisation du PCA**

Partant d'un effectif actuel de X personnes affecté à la zootechnie, voici le plan envisagé :

Niveau du PCA	VERT	JAUNE	ORANGE	ROUGE	NOIR
Pourcentage zootech absents	<15 %	<40 %	<60% d'absents	<75 %	>85%
Effectif zootech	<= X personnes	X à Y personnes	X à Y personnes	X personnes	0-X personne
Fonctionnement	NORMAL	RESTREINT FAIBLE	RESTREINT S	TRES RESTREINT	ARRET COMPLET
Equipe de renfort <sup>#</sup>	non	non	oui	oui	Non <sup>§</sup>
NB personne équipe renfort Minimum	0	0	>=X <sup>§</sup>	>=X <sup>§</sup>	=0 <sup>§</sup>

*#Liste prédéfinie (X personnes).*

*§en roulement sur la journée possible.*

*§ potentiellement dû à l'absence des personnes en renfort.*

Ci-dessous, une description d'exemples d'activités et d'actions pouvant être prises pendant chaque niveau. Les mesures du niveau précédents s'appliquent toujours au niveau suivant. Ces points sont évidemment à adapter en fonction de l'activité de l'EU concernée et ne sont là qu'à titre d'exemple.

### **Période verte : fonctionnement quasi-normal jusqu' à 15% d'absents**

- Les utilisateurs de la plateforme sont prévenus de la mise en œuvre du PCA. Ce PCA étant validé en amont par le CoDir, aucune autorisation supplémentaire n'est requise pour la mise en œuvre des niveaux vert à rouge inclus.
- L'équipe de renfort susceptible d'intervenir à l'animalerie est contactée et si nécessaire ces personnes sont formées pour la mise en œuvre du change, de l'approvisionnement en aliment / litière et changes de cages.
- Les stocks sont consolidés.
- Le fonctionnement est quasi-normal sur une durée indéfinie. Mais les règles de distanciation sociale doivent être très scrupuleusement suivies pour éviter un risque de contamination synchrones sur place.
- Une liste des animaux en cage « stock » sur des projets de production active est établie en vue d'euthanasie au niveau « rouge ».
- Liste demandée aux chercheurs pour catégoriser leurs lignées d'animaux à euthanasier en période noire (1-euthanasie directe, 2-euthanasie dans un second temps en fonction du personnel disponible). Proposer la congélation (sperme ou embryons).

### **Période jaune : taux d'absents <40% fonctionnement restreint faible.**

- Passage des zootechniciens en deux équipes en alternance une semaine sur deux, ou autre organisation (binômes, etc.) permettant de diminuer les contacts entre les techniciens dans les locaux, de façon à diminuer les risques de contagion.
- Aucune nouvelle procédure expérimentale n'est autorisée
- Passage en change partiel des animaux si la charge de travail n'est pas compatible avec le nombre de zootechniciens.
- Arrêt des expéditions et des livraisons d'animaux, sauf cas par cas selon la priorisation des procédures expérimentales et des programmes d'élevage (ex. COVID-19).
- La permanence pour surveillance des animaux les WE et JF sera modulée au cas par cas en fonction des disponibilités mais pourrait ne plus être faite que les dimanches.

### **Période orange : taux d'absents <60%, fonctionnement restreint**

- Pour les accouplements en cours, toute nouvelle portée sera euthanasiée dès que détectée. Pas de désaccouplement.
- Les exportations locales sont arrêtées.
- Les procédures expérimentales en cours sont arrêtées, en fonction de leur priorisation scientifique effectuée et de la disponibilité des praticiens et RMO.
- Pour les élevages non essentiels et stocks, les animaux seront euthanasiés.
- L'équipe de renfort est mobilisée. Le nombre de personne est d'au moins « X » par jour, un roulement à la ½ journées avec d'autres personnes de la liste est envisageable. La charge de travail sera de plusieurs heures par jours. Un minimum de « X » zootechniciens de la plateforme sera nécessaire en plus de l'équipe de renfort.
- La permanence pour surveillance des animaux les WE et JF sera modulée au cas par cas en fonction des disponibilités mais pourrait ne plus être faite que les dimanches.

### **Période rouge : taux d'absents <75%, fonctionnement très restreint**

- Passage en maintien/entretien minimum de **toutes** les lignées en élevage, c'est-à-dire deux cages de « reproduction » et deux cages stock (1 cage mâles /1 cage femelles). Pas de désaccouplement. Euthanasie des nouvelles portées.

- La permanence pour surveillance des animaux les WE et JF est réalisée selon la disponibilité du personnel (selon les indisponibilités liées à l'épidémie).
- Finalisation des procédures expérimentales, de manière graduelle avec accord des chercheurs. Les animaux seront euthanasiés ou déplacés dans une autre animalerie par les chercheurs concernés, voire euthanasiés par les zootechniciens.
- Euthanasie des animaux en « stock » sur la liste établie en période jaune. (*Attention au stockage des cadavres*).

### **Période noire, taux d'absents >85%, fermeture progressive de la plateforme.**

- La continuité de service ne peut plus être assurée. L'euthanasie de masse des animaux sera réalisée uniquement dans le cas où les tutelles nous y autorisent. Ceci sera réalisé en plusieurs étapes en privilégiant dans un premier temps les animaux cryoconservés et les lignées à simple transgène ou KO (lorsque ces informations sont disponibles).
- Le délai de mise en application dépendra du nombre de personnes (zootech + renfort) encore disponibles sur site et l'état général des animaux.

### **ANNEXES :**

#### **Coordonnées des personnes à contacter :**

#### **Liste des personnels autorisés à entrer sur la plateforme.**

#### **Liste des personnels autorisés en renfort**